





Mende, le 9 mars 2020

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 9 MARS 2020 DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

L'ordre du jour de la présente réunion comprend 4 points, dont deux points pour information.

Si nous faisons abstraction de l'approbation du PV de la dernière séance, il nous reste à nous prononcer sur l'Accueil Personnalisé sur Rendez-vous.

Mais là, oh surprise, vous avez déjà annoncé la généralisation du dispositif dans le Midi Libre du 12 février 2020 et la Lozère Nouvelle du 20 février 2020, et les affiches figurent en bonne place dans les SIP et les SIE depuis 2 semaines.

Inutile de vous dire que nous votons « contre », non pas par simple dogmatisme, mais parce que nous voulons que le public puisse avoir le choix de son mode de contact et que ce choix lui sera sans nul doute retiré dans le futur, au prétexte de restrictions budgétaires.

Quant à la convention de travail à distance du SIE de Saint-Chely pour le SIE de Mende, elle nécessiterait au préalable une information sur l'avenir des services de Saint-Chély... et tant que nous y sommes, pourquoi ne pas faire un point d'information détaillé de l'avenir de tous les services de la DDFiP de la Lozère.

Car il faut dire que votre message en date du 5 mars, intitulé « Flash NRP : Où en sommes-nous en Lozère ? » sans doute destiné à rassurer les agents, était bien trop pauvre en informations concrète pour remplir correctement son office. En particulier, si l'accent était mis sur les SIP et les SIE, les collègues en postes dans les trésoreries en étaient pour leurs frais .

Concernant l'exécution budgétaire, nous déplorons qu'une somme importante en crédits de paiements n'aie pu être utilisée et soit « remontée » au budget général. Et, en ce qui concerne le budget prévisionnel, nous nous étonnons de la part importante réservée à la modernisation des locaux de la direction. Nous espérons seulement qu'un effort équivalent sera porté à l'amélioration des locaux des autres sites et services.